Déchèteries et écopoints : mode d'emploi

Mieux gérer les déchets, c'est contribuer à la protection de l'environnement.

Nantes Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Les déchèteries et écopoints

de Nantes Métropole

Nantes Métropole met à la disposition des particuliers, habitants de son territoire, un réseau de 12 déchèteries et 4 écopoints (mini-déchèteries n'acceptant pas les gravats).

Ces équipements complètent les autres services de collecte des déchets :

- en porte-porte (ordures ménagères résiduelles, papiers et emballages à recycler, encombrants),
- en apport volontaire dans des colonnes situées sur l'espace public (verre, papiers et emballages à recycler)
- aux rendez-vous avec la camionnette Ecotox (déchets dangereux des ménages).

Ce guide vous permettra d'utiliser au mieux déchèteries et écopoints et de participer ainsi à la protection de l'environnement.
Sachez qu'il existe un de ces équipements à moins de 10 mn de chez vous.

- Pôle Sud-Ouest
- Pôle Loire et Sèvre
- Pôle du Vignoble
- Pôle de l'Aubinière
- Pôle Nantes Loire
- Pôle Erdre-Fleuriaye
- Pôle Erdre et Cens
- Pôle Loire-Chézine
- Pôle Nantes Cens
- Pôle Chantenay-Chézine

Vert comme la nature, l'environnement.

La déchèterie et l'écopoint sont des lieux de transit pour vos déchets.
Ils sont dirigés ensuite vers des unités de traitement ou de valorisation.

La main qui trie :

C'est d'abord celle de l'usager qui pré-trie ses déchets en fonction de leur nature avant de les apporter en déchèterie ; c'est aussi celle de l'agent d'accueil qui le conseille et l'oriente sur le site vers les caissons appropriés.

Les déchèteries et écopoints

de Nantes Métropole

Déchets admis dans toutes les déchèteries et dans les écopoints

- Les encombrants : meubles, bois, objets en plastique...
- Les ferrailles ou déchets en majorité métalliques

- Les déchets verts : les végétaux à l'exception des branches de plus d'1 m de long

- Les DEEE : les déchets d'équipements électriques ou électroniques et notamment l'électroménager
- Les papiers et les cartons
- Le verre

- L'huile de vidange : uniquement les huiles de moteur
- Les batteries

Déchets admis dans toutes les déchèteries

- Les déblais et gravats issus du bricolage familial

Déchets admis à la déchèterie de Nantes et dans les écopoints

- Les Déchets Dangereux des Ménages : produits toxiques, dangereux ou instables (peinture, vernis, colle, diluants...)
- Les piles
- Les bouteilles de gaz
- Les pneus

Déchets admis à la déchèterie de Nantes

- Les déchets contenant de l'amiante liée : fibrociment (longueur maximum 2 m, quantité : 10 plaques), ardoises en fibrociment (volume maximum 1 m³), tubes, cuves ou jardinières

Déchets interdits sur tous les sites :

- Ordures ménagères
- Cadavres d'animaux
- Les pièces de véhicules motorisés ou les éléments de carrosserie
- Produits explosifs, inflammables ou radioactifs
- Déchets anatomiques, hospitaliers
- Déchets des professionnels

Les déblais et gravats sont interdits dans les écopoints. Dans les déchèteries, ils ne sont autorisés que dans des quantités admissibles par un ménage.

Localisation des déchèteries

Déchèterie de St-Aignan-de-Grand-Lieu

Avenue de la Forêt - Tél. : 06 84 58 50 20
Ouverte lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
de 10h à 18h sans interruption - fermée les jours fériés.

Déchèterie de Saint-Jean-de-Boiseau

Rue de la Poterie - Tél. : 02 40 32 94 22
Ouverte tous les jours de la semaine (dimanche compris)
de 10h à 18h sans interruption - fermée les jours fériés.

Déchèterie de La Montagne

Chemin du Pérou - Tél. : 02 40 32 94 23
Ouverte tous les jours de la semaine (dimanche compris)
de 10h à 18h sans interruption - fermée les jours fériés.

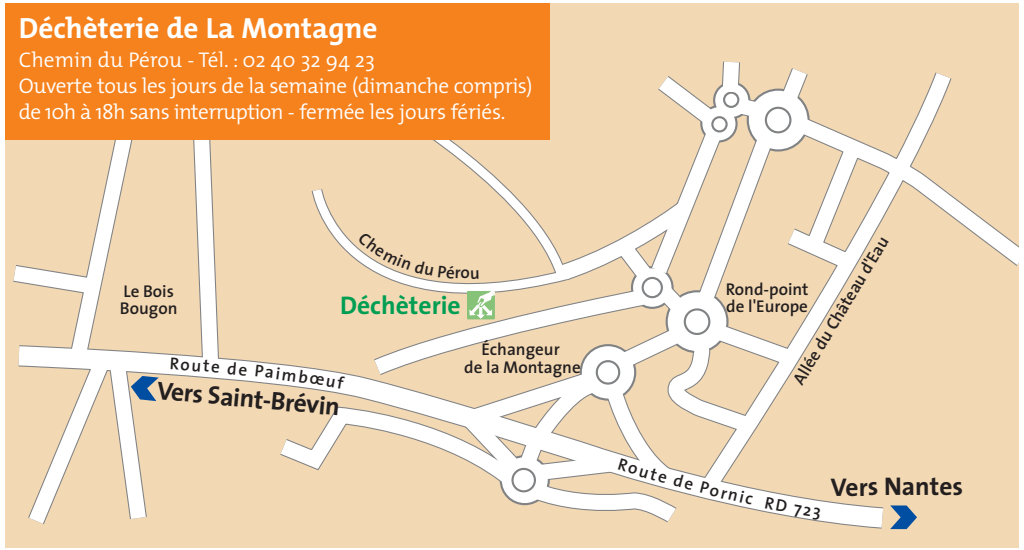

Déchèterie de Saint-Herblain

R.D. 107 - Saint-Herblain - Tél. : 02 51 80 90 27
Ouverte tous les jours de la semaine (dimanche compris)
de 10h à 18h sans interruption - fermée les jours fériés.

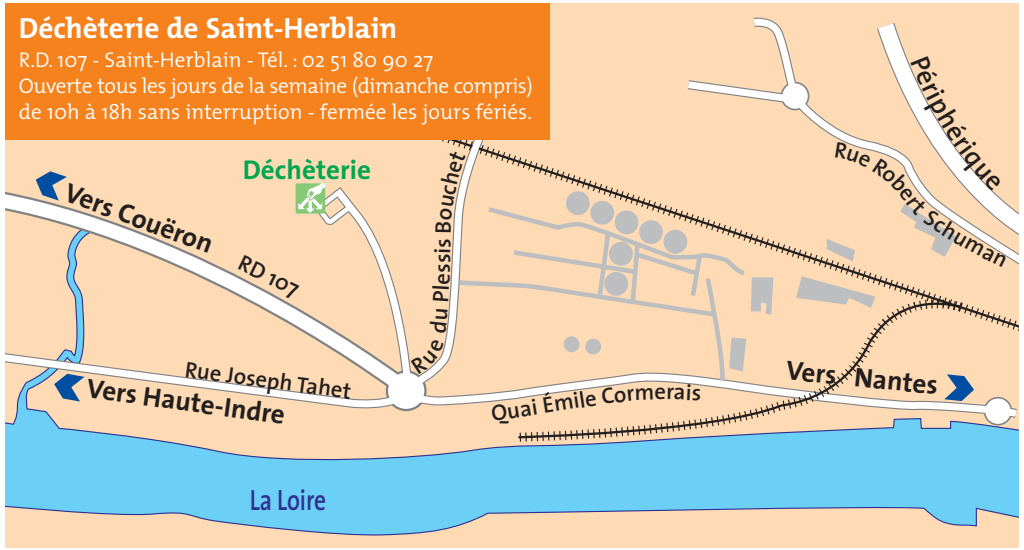

Localisation des déchèteries

Déchèterie d'Orvault

Site de l'Espérance - Tél. : 02 40 63 06 76
Ouverte tous les jours de la semaine (dimanche compris) de 10h à 18h sans interruption - fermée les jours fériés.

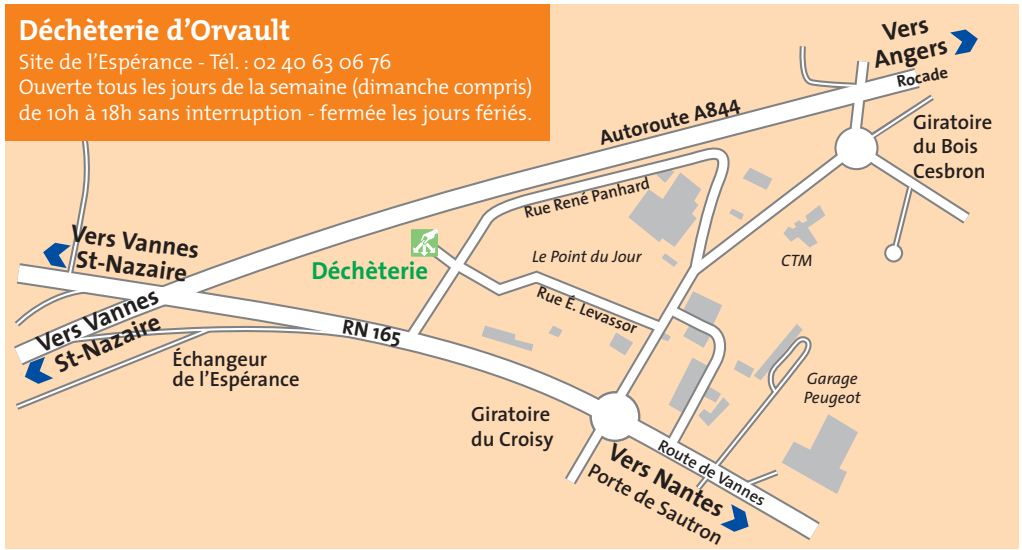

Déchèterie de Carquefou

Lieu-dit l'Ébaupin (RD 209) - Tél. : 02 40 93 76 71
Ouverte tous les jours de la semaine (dimanche compris) de 10h à 18h sans interruption - fermée les jours fériés.

Déchèterie de la Chapelle-sur-Erdre

ZAC Gesvrine, rue Ampère - Tél. : 02 40 37 72 21
Ouverte tous les jours de la semaine (dimanche compris) de 10h à 18h sans interruption - fermée les jours fériés.

Déchèterie de Mauves-sur-Loire

Rond-Point Lacroix - Tél. : 06 89 99 55 22
Ouverte lundi, mercredi de 14h à 17h, samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h - fermée les jours fériés.

Localisation des déchèteries

Déchèterie de Saint-Sébastien-sur-Loire

Rue de la Pyramide - Tél. : 02 40 03 08 33
Ouverte tous les jours de la semaine (dimanche compris) de 10h à 18h sans interruption - fermée les jours fériés.

Déchèterie de Rezé

Rue Pierre Legendre - Tél. : 02 51 70 24 04
Ouverte tous les jours de la semaine (dimanche compris) de 10h à 18h sans interruption - fermée les jours fériés.

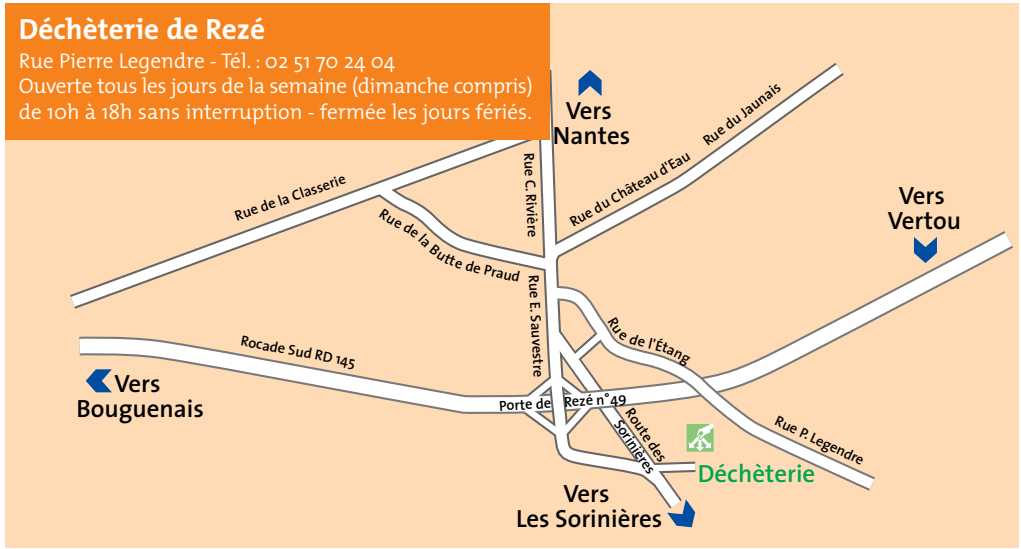

Déchèterie de Vertou

La Foresterie - Tél. : 02 40 34 43 74
Ouverte tous les jours de la semaine (dimanche compris) de 10h à 18h sans interruption - fermée les jours fériés.

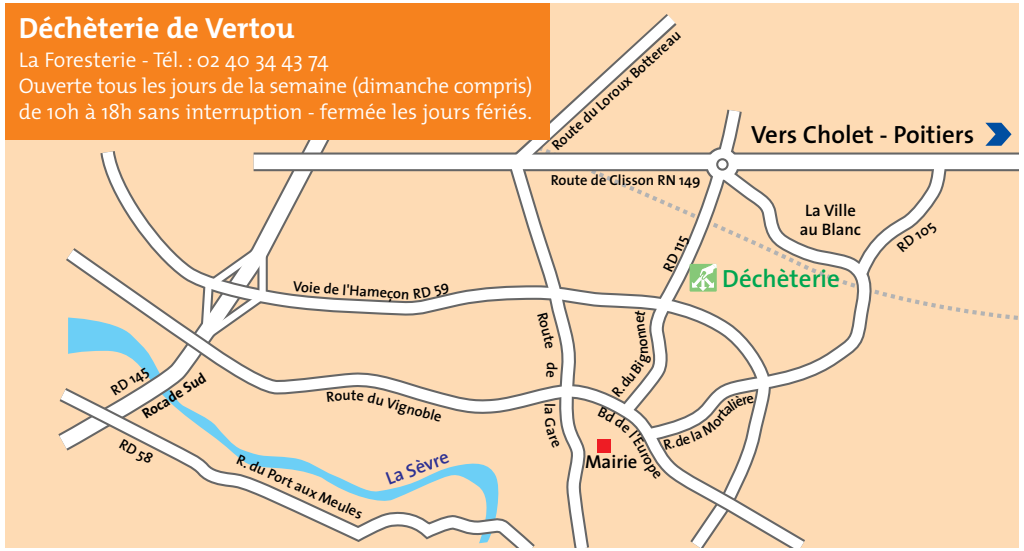

Déchèterie de Nantes

Rue Vulcain - Tél. : 02 40 49 43 20
Ouverte du lundi au samedi de 10h à 18h sans interruption, le dimanche de 8h30 à 12h - fermée les jours fériés.

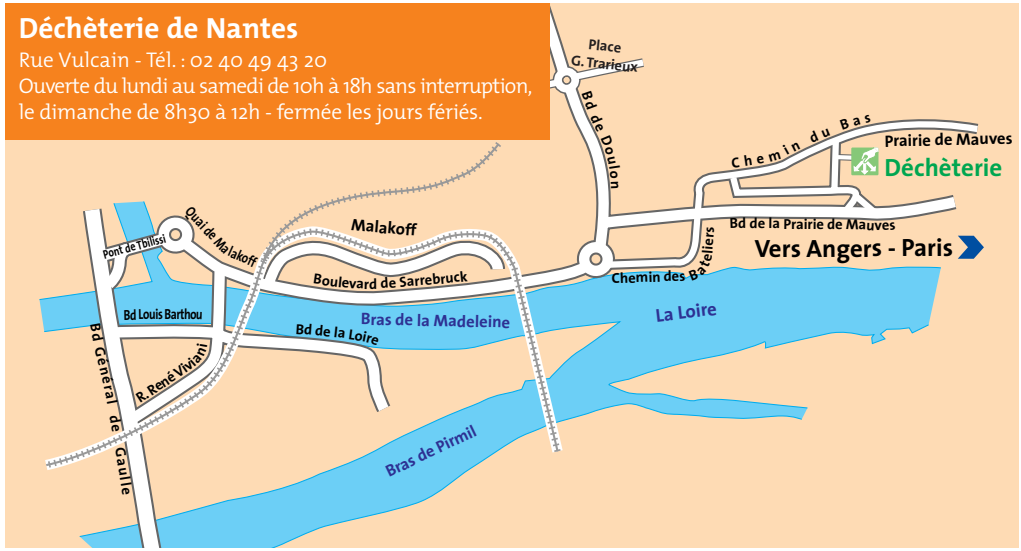

Localisation des écopoints

Écopoint de Chantenay

42 bd Maréchal Juin - Tél. : 02 40 46 61 05
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 17h30
sans interruption - fermé les jours fériés.

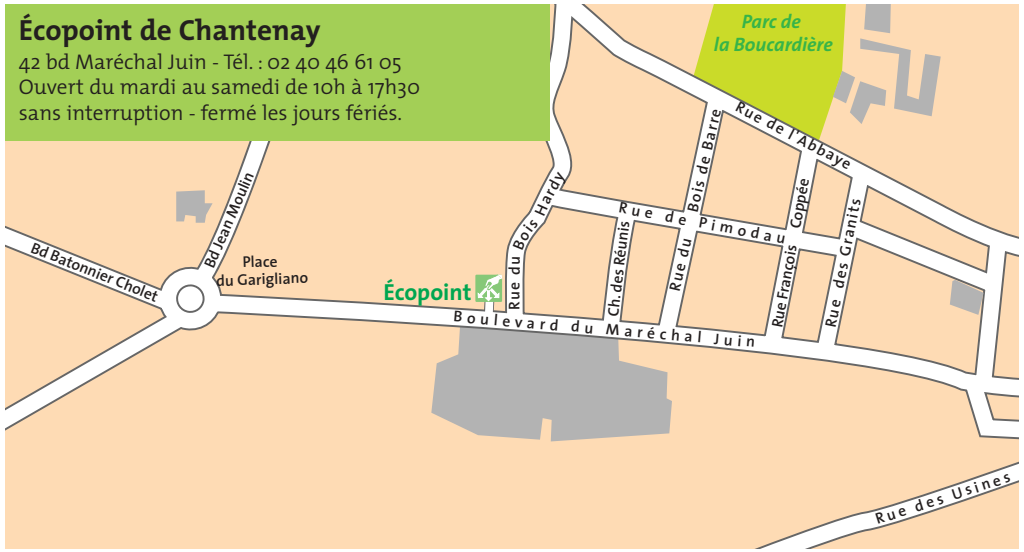

Écopoint de Viarme

Rue du Bourget - Tél. : 02 51 82 31 47
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h et le dimanche
de 8h30 à 12h sans interruption - fermé les jours fériés.

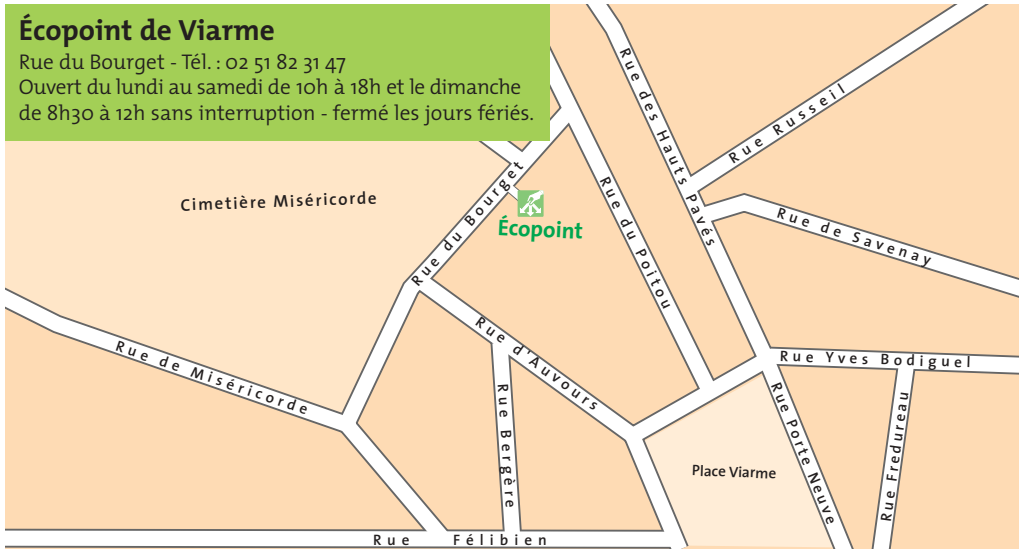

Écopoint des Dervallières

Rue Jean-Marc Nattier - Tél. : 02 40 43 36 69
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 17h30
sans interruption - fermé les jours fériés.

Écopoint de la Beaujoire

29 rue de la Gare de Saint-Joseph - Tél. : 02 40 49 62 67
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 17h30
sans interruption - fermé les jours fériés.

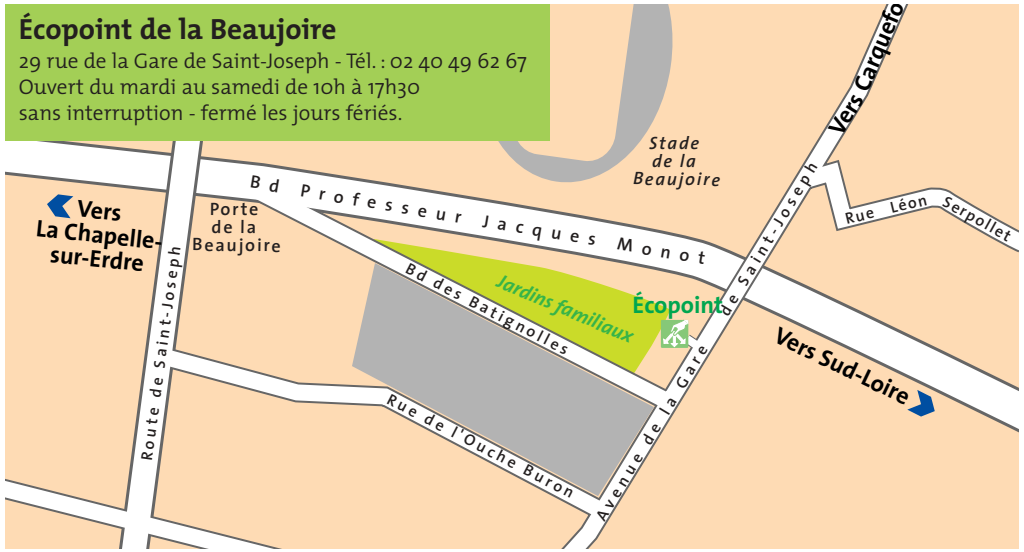

Encore quelques questions ?

• *A-t-on le droit de déposer des déchets devant l'entrée d'une déchèterie ?*

Non, vous encourez **une amende pouvant aller de 38 € à 3 000 €** car les dépôts sauvages sont interdits et sanctionnés.

• *Quelles sont les règles régissant la circulation dans l'enceinte d'une déchèterie ?*

Seuls les véhicules **de moins de deux mètres** sont admis à pénétrer dans cette enceinte (véhicules de déménagement y compris).
La vitesse y est limitée à 5 km/h.

• *Que puis-je faire de mes piles et accumulateurs ?*

Ils sont repris gratuitement par la grande distribution et les magasins spécialisés.

• *Puis-je y déposer mes déchets verts ?*

Vous pouvez y déposer vos végétaux **à l'exception des grosses branches et troncs.** Ils ne doivent pas être mélangés avec d'autres matériaux. Ne jetez pas vos déchets verts dans des sacs en plastique.
Ces sacs nuisent à la qualité du compost.
Si vos déchets verts dépassent les quantités admissibles pour un ménage, il vous sera délivré **un laisser-passer** pour l'unité de compostage de Saint-Herblain.
Avec vos déchets de jardin et de cuisine, vous pouvez également fabriquer **votre propre compost** en tas ou dans un composteur que vous avez construit ou acheté.

• *Je suis un particulier, je voudrais me débarrasser de déchets en fibrociment, les quantités sont plus importantes que ce qui est admis en déchèterie. Que puis-je faire ?*

Vous pouvez vous rendre dans toutes les déchèteries, muni d'une pièce d'identité, où on vous délivrera **un laisser-passer** pour que vous puissiez aller les déposer dans une carrière habilitée à proximité de Nantes.

• *Quels sont les tarifs pour le dépôt des déchets admis en déchèterie ?*

La déchèterie est **un service gratuit** pour les particuliers habitant la Communauté urbaine.

• *Où puis-je apporter des médicaments non utilisés ?*

Vous pouvez les rapporter ainsi que leurs emballages chez **les pharmaciens participant à l'opération Cyclamed.**

• *Que deviennent les déchets déposés en déchèterie ?*

Les déchets retrouvent une nouvelle vie :
- **Les papiers, cartons, verre** sont revendus à des repreneurs afin d'être recyclés.
- **Les encombrants** sont triés dans un centre de tri : la ferraille est refondue et transformée en outils, moteurs, carrosseries d'auto...
- **Le bois** est brulé pour produire de l'énergie.
- **Les déchets verts** sont compostés à l'unité de Saint-Herblain et valorisés pour l'agriculture et le jardinage.
- **Les gravats** servent à combler des carrières inexploitées.
- **Les Déchets d'Equipement Electriques Electroniques** sont dépollués, valorisés dans différentes filières ou réemployés.

• *Acceptez-vous les vêtements ?*

Oui mais ils seront incinérés. C'est pourquoi il est préférable de les déposer auprès d'**une association de réinsertion ou caritative** qui se charge de les redistribuer en vue d'une nouvelle utilisation.

Quelques consignes pour accéder aux sites:

- Être un particulier : les commerçants, les artisans et les entreprises ne sont pas admis
- Habiter la Communauté urbaine
- Ne pas apporter d'ordures ménagères résiduelles
- Pré-trier ses déchets
- Effectuer soi-même son déchargement
- Ne pas utiliser, pour les communes concernées, de sacs à déchets recyclables. Ils sont réservés à la collecte en porte-à-porte
- Se conformer aux indications et consignes données par l'agent d'accueil
- Merci d'arriver un quart d'heure avant l'heure de fermeture des déchèteries et écopoints pour vous laisser le temps de décharger vos déchets

Où vous renseigner ?

dans Nantes Métropole

Pôle Sud-Ouest pour : **Tél. : 02 28 00 16 00**	Déchèterie de Saint-Jean-de-Boiseau Déchèterie de La Montagne Déchèterie de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu
Pôle Loire et Sèvre pour : **Tél. : 02 40 13 84 00**	Déchèterie de Rezé Déchèterie de Saint-Sébastien-sur-Loire
Pôle du Vignoble pour : **Tél. : 02 28 21 92 00**	Déchèterie de Vertou
Pôle de l'Aubinière pour : **Tél. : 02 51 13 35 00**	Déchèterie de Mauves-sur-Loire
Pôle Erdre-Fleuriaye pour : **Tél. : 02 51 13 93 00**	Déchèterie de Carquefou
Pôle Erdre et Cens pour : **Tél. : 02 51 83 65 00**	Déchèterie d'Orvault Déchèterie de la Chapelle-sur-Erdre
Pôle Loire-Chézine pour : **Tél. : 02 28 03 41 50**	Déchèterie de Saint-Herblain
Allo propreté pour : **Tél. : 0 800 344 000** **(numéro vert)**	Déchèterie de Nantes Écopoint de la Beaujoire Écopoint de Chantenay Écopoint des Dervallières Écopoint de Viarme

www.nantesmetropole.fr

Imprimé sur papier recyclé • Square Deshoulières - 11/2004 - Nantes